

# ORIGINE ET FORMATION DES PATRONYMES

## APERÇU BAGNARD

Par Anouk Crozzoli

Cet article<sup>1</sup> traite principalement des origines du nom de famille, de sa formation et de sa signification, dans le val de Bagnes. L'imposant fichier, plus de 40' 000 notes, constitué par Maurice Casanova lors du dépouillement de diverses archives (notamment celles de la Commune de Bagnes et celles de l'Abbaye de Saint-Maurice) a servi de matériel de base. Il est important de préciser ici que l'année 1150 marque le début de l'histoire de la vallée et que, dans le cadre d'un tel travail, il était nécessaire de choisir une limite temporelle précise... toute trouvée en l'année 1639, date d'apparition des registres paroissiaux dans la commune et signe incontestable d'une évolution vers les temps modernes.

Des origines les plus lointaines aux premiers registres, tel est donc le cadre historique de cette recherche. Ainsi, nous n'avons pas relevé les dates exactes de disparition pour les familles encore vivantes après 1639, mais mortes aujourd'hui; dans cette étude, elles s'évanouissent vers 1630. D'autre part, celles que nous avons considérées comme éteintes dans la vallée ne le sont pas forcément -en soi. Il arrive que certaines n'apparaissent plus dans les documents pour diverses raisons, mais qu'elles continuent à exister; d'autres émigrent pour des questions professionnelles par exemple. Seule une recherche généalogique approfondie permettrait de fixer ces dates d'extinction, s'il y a lieu, avec précision. De cette manière, certains noms de personnes ayant disparu de Bagnes se retrouvent bien vivants dans des régions plus ou moins éloignées de la vallée. Certes, cette étude est limitée du point de vue géographique, mais elle peut en même temps donner un aperçu général de l'origine et du développement des noms de famille dans une vallée alpine, la vallée de Bagnes.

### Présentation générale

Le domaine de l'onomastique est relativement peu développé en Suisse, et «l'anthroponymie romande n'a jamais jusqu'à ce jour fait l'objet d'une étude d'ensemble. Si l'on excepte le très utile mais bref survol de Chessex<sup>2</sup> (1946), il n'existe aucun travail donnant un aperçu tant soit peu complet des problèmes y relatifs. Le chercheur doit donc se contenter d'un petit nombre de monographies dont les perspectives restent limitées sur le plan géographique et (ou) chronologique». <sup>3</sup> Il est vrai qu'il existe très peu d'ouvrages romands sur le sujet en général; citons tout de même, au niveau suisse, la thèse de doctorat de Paul Aebischer<sup>4</sup> Pour obtenir plus de renseignements dans ce domaine particulier, il faut nous tourner vers la France,

---

<sup>1</sup> Il a été rédigé à partir d'un mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg, et disponible à la bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg: *Les Noms de personnes de la Vallée de Bagnes -Valais-* (128 pages), juillet 1997.

<sup>2</sup> Pierre Chessex. *Origine des noms de personne. Sens et origine des prénoms, des noms de famille et des surnoms*, Lausanne, 1946.

<sup>3</sup> Wulf Müller. «Schweiz», (in) LA L, V, 1, VI. *Sprachen : Französisch*, p. 544-548.

<sup>4</sup> Paul Aebischer. *Sur l'origine et la formation des noms de famille dans le canton de Fribourg*, Genève, Olschki, 1923.

et consulter les ouvrages du spécialiste en la matière, Albert Dauzat<sup>5</sup> qui a grandement contribué à l'essor de la recherche onomastique française.

Tout généalogiste est un peu historien: il s'intéresse d'abord à la famille en elle-même, à sa durée, c'est-à-dire à ses dates d'apparition et de disparition. Il tente ensuite de retrouver les ancêtres précis, les diverses souches d'une famille. Les dates des documents, entre autres, lui sont donc d'une importance capitale. A ce stade, la prudence s'impose: il arrive fréquemment que les dates des attestations graphiques ne reflètent pas précisément la réalité historique, la datation du document ne correspondant pas forcément à l'année durant laquelle a eu lieu, par exemple, une reconnaissance. C'est une des raisons, peut-être, pour laquelle Wulf Müller note que «l'hérédité du second nom ne peut être prouvée que rarement au moyen âge, l'état des sources ne permettant pas, la plupart du temps, de procéder à des recherches généalogiques».<sup>6</sup> Cette remarque n'est pas tout à fait valable en ce qui concerne les documents sur Bagnes, puisque les pièces des archives de la vallée montrent la plus belle continuité historique du canton.

## Histoire des patronymes

Le domaine spécifique de l'anthroponymie exige l'emploi d'un vocabulaire précis. Il faut distinguer, dans un premier temps, les noms dits individuels, et ceux dits collectifs. Les noms individuels comprennent les noms reçus en venant au monde (prénoms, noms de baptême), uniques à l'origine, souvent doubles ou triples par la suite, et les noms reçus au cours d'une vie, sobriquets, surnoms. Tous ces noms sont viagers, c'est-à-dire qu'ils durent autant qu'un individu les porte, et meurent avec lui. Les noms collectifs comprennent le nom de famille, unique à notre époque, contrairement au prénom, et le surnom familial. Un individu les acquiert automatiquement, par le simple fait qu'il appartient à un groupe: il en hérite à sa naissance, et les transmet à ses descendants.

Dans l'Antiquité, les Romains seuls ont fait usage des noms de famille<sup>7</sup>. Le système onomastique latin se composait d'un prénom individuel *-le praenomen-* par exemple *Caius*, d'un nom héréditaire, le gentilice *-le nomen gentilicum-*, *Julius*, et d'un surnom héréditaire<sup>8</sup> *le cognomen-*, par exemple *Caesar*, ce qui donne la «fiche» personnelle suivante: *Cajus Julius Caesar*, soit Jules César. Mais ce système d'identification précise des individus se dégrade et disparaît peu à peu au moyen âge.

En résumé et schématiquement<sup>9</sup>, il se compose, du Ve au Xe siècle, d'un seul nom, comme *Perrodus*, *Johannes* ou *Jaquemetus*; du XIe au XVe siècle, le nom individuel est suivi d'un surnom qui commence à se transmettre de génération en génération, par exemple *Perrodus (ly) Sutorjs*, *Johannes de Molendjno* ou *Jaquemetus djctus Calvus*. A partir du XVIe siècle, le système d'état civil actuel tend à se créer: *Perrodus Escofferii* -forme patoise du cordonnier-, *Johannes de Molins* ou *Jaquemetus Chalvoz*. En effet, c'est durant cette période, et plus précisément dès

<sup>5</sup> Notamment: Traité d'anthroponymie française, Les noms de famille de France, 3e édition revue et complétée par M. T. Morlet, Paris, 1977.

<sup>6</sup> Wulf Müller. «Schweiz», (in) LRL, p. 545

<sup>7</sup> Ernest Muret «Les noms de personnes dans le canton de Vaud», (in) Henri Delédevant et Marc Henrioud, *Le livre d'or des familles vaudoises*, Lausanne, 1923, p. XX

<sup>8</sup> Et parfois encore d'un sobriquet -agnomen-

<sup>9</sup> Pierre Chessex. *Op. cit.*, p. 20. Les exemples ci-dessous sont fictifs, la continuité des prénoms permettant d'illustrer au mieux l'évolution décrite

1639, qu'apparaissent les premiers registres paroissiaux de la vallée de Bagnes, et c'est avec eux que les surnoms commencent à se fixer, tant dans l'orthographe que dans la transmission héréditaire: Perrodus **Ecoffey**, Johannes **Dumoulin**, puis **Moulin** et Jaquemetus **Charvoz**.

Ainsi, le prénom est un nom individuel et viager. «C'est la seule (dénomination) qui ne variera pas durant la vie d'un individu et la seule en même temps qui soit indispensable pour le désigner»<sup>10</sup>. Quant au nom de famille, il est à l'origine un ancien surnom, devenu peu à peu le nom principal, le patronyme, et par là héréditaire. Il serait intéressant de pouvoir saisir sur le vif le passage de l'un à l'autre, mais «des surnoms aux noms de famille le passage s'est accompli d'une façon insensible et ne peut être marqué par aucune date. Qualifier les surnoms dès le XIIIe siècle de noms de famille me semble être un abus de langage et un anachronisme. Au XIVe siècle et même au XVe, ce qualificatif paraît encore sujet à caution, et le mot prénom devrait être banni de l'onomastique médiévale»<sup>11</sup>.

Des vérifications plus spécifiquement historiques sont souvent utiles dans une recherche généalogique, car il existe parfois des analogies de signification entre les patronymes, et ce surtout lorsque le nom de famille apparaît sous une forme latine ou latinisée et, dans un même temps, francisée. Il est alors nécessaire de comparer ces familles à «double dénomination» afin de tenter de les regrouper en une seule. A cette fin, il faut tout d'abord trouver des dates correspondantes, puis un même prénom, enfin une filiation, un lien de parenté semblable. Et de plus, en constatant parfois que le relevé du lieu d'origine, du voisinage de près, ou encore du document concerné était bien identique, il était certain qu'une même personne ou lignée était désignée tantôt par une forme latine, tantôt par une forme plus familière, en langue vulgaire. Ainsi, par exemple, les patronymes **Divitis** et **Riche** forment bien une seule lignée historique :

1328 *Martjnus et Jaquemetus dou Desert, tratres (...) et relicta P. **Rycho** dou Coster (...)* *Willermetus Aurilion...*

1329 *de Martjno et Jaquemeto dou Desert, tratribus (...) et relicta Perretj **Divitis** (...)* *Willermetus Aurilion...*

Il en va de même pour les patronymes **Matricularius** et **Marugler** : en 1316 apparaît *Mjchael Marugler*, dit *Matrjcularii* trois ans plus tard. Ce fait se confirme en 1346 où un *Martjnodus* est dit parallèlement fils de *Mjchaelis Matrjcularii* ou aussi *Marugler*. Ainsi, après une analyse poussée, les noms **Boverius** et **Bovyer** forment bien un même groupe familial, comme les divers **Fodiatoris** et **Fossorer**, **Lathomus** et **Masson** ou encore **Salterius** et **Sauthier**.

## Evolution des graphies: vue générale

Les exemples choisis ci-dessous<sup>12</sup> illustrent les différentes possibilités d'évolution des patronymes, qu'ils soient au moment de leur apparition, latins, français ou en

<sup>10</sup> Arthur Giry. *Manuel de diplomatique*, Paris, 1894, p. 367

<sup>11</sup> Ernest Muret *Op. cit.*, p. XXXIII

<sup>12</sup> Les formes mises en caractère gras et italique représentent l'orthographe définitive du patronyme; celles en italique seulement, montrent leurs formes graphiques intermédiaires

cours de transformation. Ainsi, certains noms de famille sont directement traduits du latin en français. D'autres revêtent parfois et périodiquement une forme latinisée dans les finales, un habillage local par l'influence du patois (**Ecoffey**), ou suivent aussi l'évolution linguistique plus ou moins naturelle (**Charvoz**). D'autres sont manifestement en cours de formation, comme **Faber** qui n'a pas encore abouti à la forme française *Favre* ou encore **Forner** pour *Fournjer*. Finalement, quelques patronymes sont issus de noms de lieux comportant à l'origine la particule *de* : dans un premier temps, celle-ci disparaît, puis la graphie du nom évolue, en général, de manière normale.

La forme actuelle **Pellicier** (dès 1309) est traduite directement du latin *Pelliparius* (1198-1387), comme **Marchand** (1310) de **Mercatorjs** (1309), **Blanc** (1441-1592) de **Albi** (1305-1593), et **Marugler** (dès 1309) de *Matricularius* (1285-1373). D'autres patronymes ont été transposés en français, mais leur évolution comporte une ou plusieurs étapes supplémentaires. Ainsi *Divitis* (1305-1459) a d'abord été rendu par *Richo* (dès 1310), puis par **Riche** (dès 1641); *Lathomus* (1309-1369) par *Maczon* (dès 1328), avant de revêtir la graphie actuelle **Masson** (dès 1591).

*De Ecclesia* (1316-1747) a été traduit en *de l'Eglise* (dès 1552), puis avec l'agglutination de l'article, il est devenu *Deléglise* (dès 1567). Autre exemple de ce type: *de Molendino* (1306-1663) ayant d'abord évolué en *de Molins, dou Mulins, Domulin* (dès 1337), ensuite en *Du Moulin* (dès 1540); à partir de cette forme, deux patronymes sont apparus: **Dumoulin**, par agglutination, et **Moulin** (dès 1661), par troncation de la particule d'origine. De même, l'actuel patronyme **Filliez** (dès 1509) a son origine dans la forme complète *Bonofilie* (1297-1511) devenu *Filly* (dès 1404) par la troncation de l'adjectif *bona*. Quant au cordonnier latin *Sutor(is)* (1272-1423), il a d'abord fait l'objet d'une traduction patoise, habillée toutefois d'une terminaison latine, *Escoferii* (1305-1592), avant d'aboutir à la forme actuelle **Ecoffey** (dès 1735).

Les graphies relevées de nombreux patronymes montrent qu'ils sont en cours d'évolution dans la région. Ainsi, *de Canalibus* (1309-1384) s'éteint sous la forme **des Chinal, Deschinauz** (1309-1340) (*Deschenaux*); **Forner** (1305-1441) - *Forney* 1305, *Fornerii* 1309 à 1411 -, ne se prolonge pas jusqu'à *Fournier*, mais disparaît avec *Forneyr* (1441); et surtout **Faber** (1295-1570) qui tend vers l'actuel *Favre* par son féminin *Favressa* (dès 1388). A noter aussi que l'influence latine est très forte, puisque par exemple, les formes *Sapiens* et **Sapientis** (1344-1399) sont employées exclusivement, le moyen français *Savyo* n'apparaissant qu'une seule fois durant cette même période (1344); *Mistralis* (1313-1597) devient dans un premier temps *Mestralis* (1344-1591), puis **Mestraux** (dès 1591).

## «Naissance» des patronymes

Le tableau ci-dessous montre les dates d'apparition<sup>13</sup> des noms de personnes bagnards entre le XIIIe et le XVIIe siècle. Un rapide coup d'oeil permet de remarquer que la période comprise entre 1300 et 1350 est très fructueuse: plus de la moitié des noms de famille apparaissent alors (359 sur 717, attestations uniques non comprises), dont 83 pour la seule date de 1309. Cela s'explique aisément, la première reconnaissance ayant justement eu lieu cette année-là. Dans le relevé des

<sup>13</sup> Le premier patronyme relevé est *de Bagnes* (1150-1586), le dernier est *Jacody* (dès 1615)

graphies, nous mentionnons 1309 comme date d'apparition de ces patronymes, mais plusieurs d'entre eux existaient sûrement avant cela. D'autres dates sont d'une importance capitale: 1313, première liste des chefs de feux contribuables du Comte de Savoie (*Rôles des contribuables* à l'archivio di Stato di Torino), et 1328, début des procès-verbaux de la métralie (*Liber clamarum* aux archives de l'Abbaye de Saint-Maurice).

<b>Siècle</b>	<b>Années</b>	<b>Nombre de « nouveaux » patronymes</b>		
<b>XIIe</b>	1150-1200	6	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>XIIIe</b>	1200-1250	10		
	1250-1300	89	<b>99</b>	<b>105</b>
<b>XIVe</b>	1300-1308	41		
	1309	83		
	1310-1312	7		
	1313	42		
	1314-1327	52		
	1328	43		
	1329	7		
	1330-1349	84	<b>359</b>	
	1350-1399	106	<b>465</b>	<b>570</b>
<b>XVe</b>	1400-1449	55		
	1450-1499	39	<b>94</b>	<b>664</b>
<b>XVIe</b>	1500-1549	29		
	1550-1599	19	<b>48</b>	<b>712</b>
<b>XVIIe</b>	1600-1639	5	<b>5</b>	<b>717</b>
<b>Attestations uniques</b>		353	<b>353</b>	<b>1070</b>

En ce qui concerne la durée de vie de ces patronymes, 353 n'apparaissent qu'à une date précise, soit 33% de la totalité. 81 noms de famille existaient toujours à la fin du XIXe siècle, soit 8.6% (13% environ, si nous ne tenons pas compte des attestations uniques). Finalement, la durée moyenne de vie du 58.4% (87%) restant est d'environ 120 ans.

## **Formation des patronymes**

«Il y a lieu d'examiner maintenant comment et à quelle époque s'est opérée la duplication du nom. Il n'est pas rare que, dès l'époque barbare, certains personnages aient été connus sous deux noms. Cela pouvait être dû à diverses causes. Depuis le IIIe siècle ou environ, le sacrement de baptême comportait l'imposition du nom. Souvent on y confirmait un nom antérieurement porté, mais parfois aussi on changeait le nom sous lequel il était connu auparavant. (...) C'est à cette origine aussi qu'il faut rattacher sans doute beaucoup de doubles noms que l'on rencontre dans les textes antérieurement au Xe siècle. Il en est d'autres qui n'ont probablement pas d'autre raison d'être que le besoin de distinguer des homonymes».<sup>14</sup> Le

<sup>14</sup> Arthur Giry. Op.cit., p. 558

redoublement du nom s'effectue ainsi très tôt, mais, à l'origine, ce phénomène se développe par rapport à un seul individu. Peu à peu, il se généralise, devient même nécessaire pour identifier des êtres appartenant à un groupe, à une famille précise, et non plus seulement lorsqu'il s'agissait de nommer une personne autrement que par son prénom.

Au travers des plus vieux documents disponibles sur la vallée, il nous est difficile de saisir la formation «sur le vif» d'un patronyme. En effet, entre la fin du XIIe siècle et le début du XIIIe, le système d'état civil évolue d'un seul à deux éléments (nom et prénom) : il devient peu à peu le même qu'aujourd'hui. Les noms de famille formés sur la base d'un prénom simple existent en grand nombre, mais ce dernier a déjà, dans la majorité des cas, le statut de patronyme.

Car le redoublement du nom s'est souvent opéré par l'ajout, au nom de la personne, du nom de son père ou de celui de sa mère, dans un premier temps fréquemment précédé du terme *filius*, puis simplement juxtaposé et décliné au génitif pour exprimer cette relation d'ascendance. Assez rares sont les attestations identifiant une personne à l'aide d'une seule donnée. Ce passage essentiel, du nom individuel au patronyme, se laisse toutefois saisir à travers la famille **Aymon** :

- 1311 *Agnes uxore quondam **Aymonis de Montagnier** et Anthonius filius eius*
- 1313 *liberi **Aymonis Montagnier***
- 1315 *pratum Anthonii filii dicti **Aymonis de Montagnier***
- 1327 ***Anthonio Aymonis** de Montagnye de Bagnes*

Pour la plupart des autres dénominations le terme de patronyme, considéré comme nom familial, est approprié. Ces quelques exemples l'illustrent: 1201, *Giroldus Abelz (**Abel**)*; 1219, *et casale Bosonis Viviant (**Viviant**)*; 1299, *albergamentum Petri Marion (**Marion**)*; 1300, *Johannes filius quondam Martini Girardis (**Girard**)*; 1302, *terram Jaquemodi Girodi (**Girod**)*; 1309, *Willermeta relictæ Johannes Richardi (**Richard**)*.

Il en va de même pour les noms issus de diverses professions. Il ne nous est pas possible de remonter jusqu'au premier individu qui exerçait un métier particulier, et qui ensuite aurait pris le nom de son activité pour patronyme. Seules des hypothèses sont permises, comme dans le cas suivant où le métier de pannetier est considéré comme un surnom (li), avant de passer au statut de nom héréditaire, par son fils:

- Fin XIIIe ***li Panater** de Montaniaco*
- 1296 *Johannes Panater filius quondam **Panaterii** de Montagnyez parocchie de Bagnyes...a dicto Johanne Panaterio*
- 1300 *item Jaquemola **Panateri** de Montagnye*

Plus tardivement, le même phénomène se remarque pour le surnom de métier **Tissières**: en 1309, il apparaît sous l'appellation *lu Tissiere*, puis *la Tissieri* et enfin, toujours la même année, accompagné d'un prénom, féminin ici: *Willermete Tissieri*. Il faut toutefois noter que, en ce qui concerne l'attestation la plus ancienne d'un nom de ce type, **Pellicier** (1198), le nom de famille est déjà considéré comme tel: il est toujours accompagné d'un prénom (*Nardinus Pelliparius*), et est transmis aux héritiers. Il en va de même pour le forgeron: *Reymondus Faber* (1295).

Il ressort donc de ces exemples que le moment d'évolution dans la formation du système d'état civil se situe, pour les premiers, avant 1198 déjà, et pour les autres avant une date limite qui pourrait être 1327-1328. Ainsi, l'usage d'un surnom héréditaire, futur patronyme, s'est généralisé dans le cas de la vallée de Bagnes, vers la fin du XIIe et le début du XIIIe siècle, et commence peu à peu à se fixer, tout en évoluant dans la forme.

## Signification des patronymes

- *Noms de baptême*: «Les noms que l'on rencontre dans les documents du VIe au Xe siècle sont d'origines diverses, mais, romains ou étrangers, ils se présentent très généralement à nous sous une forme latine»<sup>15</sup>. Dans les plus anciens textes, malheureusement inexistantes pour la vallée, les individus étaient désignés par un seul nom, en général le nom de baptême, identifié aujourd'hui comme le prénom. Ce dernier, souvent d'origine germanique, biblique ou chrétienne, se diversifie en autres par l'ajout de nombreux suffixes, et tend dès le début du XIIIe siècle à devenir héréditaire, en tant que nom de famille.

Ces noms sont le plus souvent d'origine biblique ou chrétienne - à l'exemple des **Aguetaz** (1309-1455), **Clément** (dès 1300), **Franco** (1305-1465), **Johanet** (1342-1511), **Mathey** (1350-1591), **Michel** (1313-1602), **Nicolas** (1219-1399), **Stephane** (1309-1355), **Thomas** (1406-1597) - ou aussi d'origine germanique - comme **Aymon** (1311-1548), **Berard** (1297-1633), **Girard** (1300-1591), **Hugo** (1297-1441), **Loy** (1319-1360), **Raynaud** (1309-1540)-.

De cette première catégorie viennent des hypocoristiques aux formes plus ou moins variées. JACQUES a ainsi donné naissance, dans la vallée de Bagnes, à la série **Jacobi** (1292-1368), **Jacody** (dès 1615), **Jaquet** (1355-1455), **Jaquier** (1324-1540), **Jacuys** (1316-1353), **Jacquemin** (dès 1340), **Jaqueman** (1324-1410), **Jaquemerii** (1330-1435), **Jaquemet** (1328-1593), et aussi **Cotin** (1279-1569); de NICOLAS sont issus les **Nicod** (1340-1544), **Nicolet** (1309-1633), **Nicollier** (dès 1347), **Nicolod** (1330-1417) ou encore **Colliar** (1342-1414), tandis que PIERRE a laissé les familles **Perin** (1354-1597), **Perni** (1309-1330), **Perron** (dès 1315), **Perronet** (1309-1399), **Perrodi** (1379-1543), **Perraudin** (dès 1437).

Mis à part les noms de baptême, la distinction entre individus peut se faire à l'aide de noms d'origines diverses. Des noms de lieux, soit noms de pays, villes, villages ou hameaux sont présents, mais surtout des noms à valeur topographique, tels que noms de domaine, de lieu-dit, ou caractérisant la maison; des noms à valeur orographique, hydrographique, ou représentant la nature du sol, et finalement des appellations de végétaux, d'arbres et de cultures diverses.

- *Noms de villages*: Cette catégorie est surtout représentée par des noms formés à l'aide de la particule d'origine de, marquant une provenance géographique. De nombreuses familles anciennes tirent directement leur appellation des lieux dans lesquelles elles habitaient, lieux qui existent aujourd'hui encore dans la vallée, et où se sont développés des petits villages ou hameaux.

---

<sup>15</sup> Ibidem, p. 353.

Pour information et par ordre chronologique d'apparition, il a existé des familles s'identifiant à l'aide des lieux suivants : **de Bagnes** (1150-1586), **de Villette** (1228-1591), **de Lourtier** (1228-1459), **du Liappay** (1266-1569), **de Bruson** (1267-1615), **de Verbier** (1271-1360), **de Champsec** (1297-1503), **de Fontenelle** (1300-1359), **de Sarreyer** (1309-1443), **de Prarreyer** (1313-1456), **du Fregnoley** (1324-1350) et **de Médières** (1329-1380). Ces noms topographiques ne peuvent pas être considérés proprement comme des noms de famille, mais ils représentent tout de même un signe des temps, un reflet de l'époque et de l'identification des personnes, dans un premier moment, d'après leur lieu d'habitation.

D'autres noms de lieux se retrouvent encore sous une forme évoluée dans ces patronymes: *du Châble* (le chabloz étant un couloir montagneux, un dévaloir) a donné **Chablex** (1219-1620); *du Cotterg* (diminutif de *costa*, côte; au Châble), **Cotter** (1297-1605); dou Sappey (du vieux français *sap*, sapin, et du collectif *ey*, latin *etum*), **Sappey**<sup>16</sup> (1309-1591) et de Montagnier, **Montaney** (1260-1638).

Au sujet de la signification de ce dernier lieu, Henri Jaccard donne cette explication: «Montagnier, hameau de Bagnes, Valais, = (fundum) Montaniacum, domaine d'un Montanius, gentilice romain qui, d'après Jubainville, a donné le nom de plus d'une centaine de communes de France»<sup>17</sup>.

- *Noms communs à valeur topographique*: L'élément aquatique est à l'origine de patronymes tels que **Chaudan** (1290-1635), **Chaudanier** (1313-1349) -"de *calidus*, chaud: sources profondes dont les eaux ne gèlent pas en hiver"<sup>18</sup> **des Chenaux** (1309-1384), **de la Chenu** (1310-1381) -du latin *canalis*, canal-; ou encore **de Torrener** (1309-1410) -torrent noir-, **dou Torrent** (1305-1633).

Les végétaux sont grandement représentés dans le corpus bagnard qui comprend les noms de personnes **Flor** (1309-1395) -fleur-; **Folliex** (1313-1444) -du latin *folia*, patois *folhe*, avec un suffixe un collectif: bois feuillu-; **Forex** (1346-1592) -forêt; **dou Biolley** (1469-1511), **Biollaz** (dès 1328) -du nom patois du bouleau-; **des Chenevères** (1309-1379) -lieu planté de chanvre-; **Daliex** (1350-1503) -de *dale*, nom patois du pin-; **Darbella** (1447-1620) -dérivé de *darbi*, *darbé*, nom patois du petit sapin touffu-; **Deslarzes** (dès 1410) -de *larze*, nom patois du mélèze, du latin *larix*-; **Espiney** (1313-1593) -du latin *spinetum*, fourré d'épines-; et finalement des **Verneys** (1297-1591), **Vernay** (1309-1615) -de *verne*, nom vulgaire de l'aune-.

Le terme *barma*, grotte, caverne, abris sous-roche, a laissé **Barmasson** (1387-1435); du latin *crista*, crête, viennent les **Crettaz** (1267-1678), Crestellet (1389-1410), dou Creston (1415-1592) et Cretton (dès 1379); sur le latin *saxum*, rocher, se forment les noms **dou Sex** (1228-1623), **dou Saxellard** (1388-1540) et **Sys** (1467-1584). Un autre terme fréquent est *Lex* (*/uy*, *loë*, *Ley*, *luys*) qui désigne tantôt des parois de rochers nus, tantôt des pentes rocheuses, plus ou moins couvertes d'un maigre gazon; de là les familles **de la Luex** (1328-1570), **de Loes** (1414-1632), **Delley** (1500-1592), **Deloes** (1395-1592), **Lalaix** (1342-1377) et **Luys** (dès 1334). Le terrain a laissé les noms **Combex** (1342-1615) -combe, dépression-; **dou Crous** (1328-1658) - creux-; **del'Essert** (1356-1503) -du latin *exsartum*, terre défrichée-;

<sup>16</sup> Il existe aussi de nombreux lieux-dits: les Seppays vers Sarreyer, le Sapey sur Médières

<sup>17</sup> Henri Jaccard. Op.cit., p. 284. De nombreux lieux se sont formés de cette manière, par exemple aussi Martigny qui était le domaine d'un Martinius, gentilice romain (fundum Martiniacum), p. 263264.

<sup>18</sup> Ibidem, p. 78



**Prat** (1423-1453), **de Pratis** (1198-1544) -pré(s)-; **de Lerney** (1349-1473) - du latin *arena*, sable<sup>19</sup> terres sablonneuses-.

Finalement, certains noms de personnes font référence à des emplacements imprécis dans les villages ou à proximité des habitations, comme les **Deléglise** (dès 1316), **Dumoulin** (dès 1306), **des Places** (1313-1632), **dou Pont** (1282-1410), **de Porta** (1332-1387), **de la Tour** (1386-1485), **de Villa** (1313-1430) et **de Villagio** (1309-1423). A noter aussi diverses formes telles que **de la Charrière** (1300-1597) - du latin (*via*) *carraria*, chemin pour les chars-; **de la Chavana** (1347-1419) -cabane; **dou Chesau** (1306-1592) -d'un appellatif *casale*, *chesal*: désigne un emplacement à bâtir ou les ruines d'un bâtiment<sup>20</sup> -.

- *Noms de professions, d'état*: A une certaine période, les noms précédemment cités ne suffisent plus à individualiser les êtres. Une autre source d'où proviennent les noms, ou plutôt les surnoms, est la fonction, le métier, le nom d'état ou de parenté qualifiant une personne, afin de pouvoir reconnaître un individu par rapport à un autre.

Des noms de métiers se reconnaissent dans les noms **Barbeyr** (1250-1454) barbier-; **Chapuis** (1285-1373) -menuisier-; **Ecoffey** (dès 1272) -traduction du latin *sutor*, en patois *ékòfai*: cordonnier, ouvrier sur cuir, tanneur-; **Fellay** (dès 1309) -fileur, personne qui file une matière textile à la main-; **Magnin** (dès 1296) et **GrosMagnin** (1328-1421) -chaudronnier ambulancier, étameur-; **Masson** (dès 1309) -traduction du latin *Lathomus* (1309), carrier, tailleur de pierres-; **Sauthier** (dès 1219) -du latin *salterius*: représente la fonction de l'officier subalterne attaché au châtelain ou à son lieutenant, signifie ensuite garde-montagnes, à l'origine garde-forêts en montagne-; **Tissières** (dès 1309) et **Tissot** (1500-1597) -tisserand, également *tissier* au moyen âge-.

Des noms d'état apparaissent dans les formes **Baillifard** (dès 1350) -dérivé du latin *bajulus*, porteur, puis chargé d'affaires, ancien français *bail*, gouverneur, français *bailli*, jadis *baillif*. Représente un magistrat ou un fonctionnaire féodal-; **Burgat** (1321-1381), **Borgesy** (dès 1279) -du latin *burgus*, château fort, bourg. Désigne celui qui y habite-; **Chatelland** (dès 1386) -du latin *castellanus*, habitant d'une place forte, forteresse; en français, seigneur, puis propriétaire d'un château. Représente l'officier qui assurait l'administration et la justice-.

- *Sobriquets*: «Une dernière manière d'opérer le redoublement du nom a consisté à employer comme seconde dénomination un sobriquet, c'est-à-dire un nom imaginé. (...) Il est bien certain que de pareilles dénominations ont dû exister de tous temps. (...) Mais pendant longtemps, l'histoire seule a recueilli ces dénominations; elles n'apparaissent dans les chartes que vers la fin du Xe siècle et demeurent assez rares jusque dans les premières années du XIe siècle»<sup>21</sup>. Ainsi, toujours pour la même cause, c'est-à-dire du fait que le même nom était porté par plusieurs personnes, un grand besoin de clarté se fait ressentir. Afin d'éviter surtout les homonymies prêtant à confusion, des noms à caractéristiques encore plus personnelles apparaissent. Les sobriquets, plus ou moins ironiques, se fondent sur

<sup>19</sup> Ibidem, p. 13

<sup>20</sup> Pierre Chessex. Op.cit., p. 100. 21. Arthur Giry. Op.cit., p. 362-363

<sup>21</sup> Arthur Giry. Op.cit., p. 362-363

les particularités physiques des individus (couleur des cheveux, de la peau, taille), morales ou corporelles (attributs spécifiques, tenue), mais aussi sur divers instruments, objets et animaux.

Ainsi, par exemple, la couleur des cheveux ou simplement le teint d'un individu peut être plutôt blanc: **Albi** (1305-1593), **Albier** (1354-1390), **Blanchola** (1359-1375), **Blanchet** (dès 1451), **Bellisot** (1287-1432); brun: **Brun** (1308-1591), **Brunachy** (1328-1411), **Brunet** (1297-1541), **Brunier** (1311-1441), **Morand** (dès 1356), **Morenchon** (1350-1544), **Morend** (dès 1297), **Morer** (1356-1597); noir: **Denier** (1411-1597), **Donyer** (1309-1398), **Neyrin** (1591-1615), **Nigri** (1297-1543) ou encore rouge: **Rubat** (1503-1592), **Roduit** (dès 1309).

Une personne peut être «courte», trapue: **Curt** (1328-1540), **Courthion** (dès 1593); grande: **Grant** (1306-1328), **Grandjean** (1328-1593); petite: **Parvi Petri** (1315-1350), **Pictex** (1395-1456) ou aussi grosse: **Grossy** (dès 1219), **Grosset** (1297-1343), **Gros pierre** (1330-1379), **Grossigensiva** (1336-1511). Mais une particularité plus corporelle peut également expliquer l'origine de patronymes comme **Charvoz** (dès 1297) -chauve-; **Grossigensiva** (1336-1511), **Gensivaz** (dès 1297), **Gensivon** (1348-1543) -gencive-; ou encore **Greppoz** (dès 1361) frisé-.

Qualités morales, attitudes caractéristiques et situations diverses se retrouvent par exemple dans les noms **Corthay** (dès 1297) -du latin *curtis*, ancien français *court*, cour. Vient de l'usage des pratiques raffinées des cours seigneuriales: courtois-; **Gailland** (dès 1305) -"l'adjectif galant provient de l'ancien verbe *galer*, s'amuser, mener une joyeuse vie, qui représente lui-même un type germanique *wallan*, bouillonner, s'agiter"<sup>22</sup> ; **Richon** (1356-1473), **Riche** (dès 1305) traduction du latin *divitis*, riche-.

Finalement, certains surnoms très ironiques reflètent un comportement particulier, hautain en général. Plus ou moins dépréciatifs, ils empruntent alors des noms de dignités, comme **Abbet** (1503-1592), **Marquis** (1437-1473), **Rege** (dès 1385), **Rey** (dès 1328). Le règne animal a également nourri l'imagination de l'époque. Ainsi, les oiseaux sont représentés par la pie avec **Agassiz** (1305-1540) -du patois *agase*-, parle pigeon avec **Collon** (1313-1635), **Collombin** (dès 1309) et **Columbet** (1309-1347), ou encore par le faucon avec **Farcoz** (1315-1469) et **Farquet** (dès 1306).

## Cas particulier: les matronymes

Le surnom, devenu héréditaire, se transmet par les générations, de père en fils: c'est un patronyme. Mais le surnom d'une femme, d'une mère plus précisément, peut aussi passer à la descendance: il s'agit alors d'un matronyme. Cette forme particulière du nom de famille peut apparaître lorsqu'une femme est demeurée seule. La cause la plus fréquente d'apparition d'un nom de ce type est due à un veuvage qui perdure : "une veuve restée longtemps chef de famille a pu marquer suffisamment son empreinte pour que son nom, son surnom passât à la «maison»"<sup>23</sup>

Les matronymes relevés ne sont pas nombreux, «pour la bonne raison que le cas de

<sup>22</sup> Edouard Bourciez. Phonétique française, Klincksieck, Paris, 1989, p. 169

<sup>23</sup> Albert Dauzat. Op.cit., p. 218

la femme seule, chef de famille, constituait un faible pourcentage»<sup>24</sup>. En effet, dans le cas de la vallée de Bagnes, ces noms sont représentés 48 fois seulement, soit environ 7% des 717 «patronymes» répertoriés. Mais, en appliquant les critères de sélection prédéfinis<sup>25</sup> seuls quatorze matronymes survivent en tant que tels; **Aguetaz** (1309-1455), **Besse** (dès 1282), **Betrix** (1305-1344), **Brunachy** (1328-1411), **Collon** (1313-1635), **Gail/and** (dès 1305), **Glaressa** (1305-1369), **Guillodaz** (1321-1461), **Mabilie** (1344-1418), **Pernellaz** (1500-1632), **Plota** (1266-1356), **Poly** (1291-1415), **Rossat** (1266-1453) et **Rosset** (1315-1593).

Ces matronymes se forment sur les mêmes caractéristiques que les patronymes: des noms individuels (Agathe, Béatrice, Mabilie, Pernelle), et d'origine (les roses); des sobriquets, soit un volatile (la colombe), une particularité d'ordre génétique (les jumeaux) ou physique peut-être (brun, clair, plat), et encore comportemental (poli). A relever également qu'aucun nom de profession n'apparaît ici. Parmi ces noms, **Besse** et **Gaillard** sont les seuls matronymes qui se perpétuent jusqu'au XIXe siècle. La durée de vie moyenne des noms restants est de 160 années. Ceux-ci disparaissent, mais la transmission héréditaire de ces matronymes peut être saisie sur le vif à travers l'exemple **Collon** (1313-1635): en 1313 apparaît *Perretus filius Columbe apud Lescherchy*, qui devient en 1328 *Perretus Columbe* et en 1346 *Perretus Colonia de Lescherchi*.

Attention toutefois à ne pas confondre les matronymes, décrits brièvement ci-dessus, et le phénomène de féminisation des patronymes. En effet, les noms de personnes changent souvent de genre lorsqu'il s'agit de désigner un membre féminin de la famille. Les noms masculins ayant un féminin spécifique représentent un peu plus de 20% du corpus, soit 144 noms sur 717. A titre d'information, **Baillifard** (dès 1350) se retrouve sous la forme féminine *Ballif(f)ardaz*; **Besson** (dès 1305) sous *Bessonessaz*, *Bessonnaz*; **Bruchez** (dès 1267) sous *Bruchas(s)y*, *Bru(s)chaxi* et *Bruschassy(z)*; **Charvoz** (dès 1297) sous *Charvessa*, *Chalvesa*; **Corthay** (dès 1297) sous *Corteyasa*, *Cortesaz*; **Masson** (dès 1309) sous *Manczonessa(z)*, *Maczonessa*, et *Maczonnazou* encore **Roduit** (dès 1309) sous les formes *Roio(u)la*, *Ro(u)joulaz* (f.).

## Considérations finales

Le travail déjà réalisé dans le cadre de ce mémoire, bien qu'il traite spécifiquement de l'origine et de la formation des noms de personnes, peut notamment servir de base pour une étude généalogique, *même* pour des noms disparus relativement tôt de la vallée. Il est même possible quelques fois de repérer, par exemple la cause d'une migration, de connaître le lieu où une famille s'est déplacée et de pouvoir ainsi la suivre, en dépouillant bien entendu les archives locales. A l'inverse, les documents permettent parfois de savoir pourquoi une famille vient s'installer dans la vallée, ainsi que son lieu d'origine. L'étude des noms de famille permet en outre de comprendre la signification de quelques noms de lieux, anciennement champs d'un individu, qui portent désormais la marque patronymique de leur propriétaire. Finalement, pour acquérir d'autres pistes généalogiques, il est utile de relever toutes les familles suisses attestées sous le même patronyme.

---

<sup>24</sup> Ibidem, p. 219

<sup>25</sup> C'est-à-dire ne retenir que les noms ayant une durée de vie de plus de 20 ans et qui se transmettent héréditairement.

A noter encore que, pour le cas du val de Bagnes, les archives ont survécu aux outrages du temps: elles ont été relativement bien conservées, et montrent certainement la plus belle continuité valaisanne au niveau de la sauvegarde du matériau. Ainsi, un grand projet a été mis sur pied dans la vallée: étudier l'origine, l'histoire et le développement généalogique des familles présentes dans les registres paroissiaux. Certaines, à l'image de Pellicier (dès 1198) résident toujours sur le lieu de leur apparition, d'autres s'y sont établies plus tardivement.

Finalement, et contrairement aux idées reçues, établir une généalogie avant la création des registres paroissiaux est réalisable, et d'un grand intérêt. Ces recherches sont souvent complètes, bien qu'elles aient été réalisées à l'aide d'informations relevées dans les documents à disposition. Il est donc tout à fait possible de retrouver des ascendants, d'établir une histoire familiale, et ce, pour le cas de Bagnes, dès avant 1639, date à laquelle s'arrêtent (trop) souvent les généalogistes en quête de leur passé ancestral..